

Objectifs

- ▶ Pour des jeunes étrangers, apprendre la langue française, à l'oral comme à l'écrit.
- ▶ Se familiariser à la culture française
- ▶ Passer le diplôme du DELF correspondant à son niveau
- ▶ L'inclusion dans les classes constitue la modalité principale de scolarisation.



Condition d'admission

- ▶ Ce dispositif est dédié aux mineurs isolés étrangers (MIE) et aux jeunes primo-arrivants sur le territoire qui ne maîtrisent pas la langue
- ▶ Avoir la volonté de s'intégrer



Organisation du dispositif

- ▶ Le jeune est accueilli avec un emploi du temps adapté à ses besoins d'apprentissage
- ▶ Le dispositif rattache chaque jeune à un niveau de formation